



Insertion • Centrale solaire • Tourisme • Simplon • Covid-19 • Ateliers seniors • Déchèteries...



Chers habitants de Roannais Agglomération,

Les nouvelles concernant la propagation de la pandémie de Covid-19 ne sont pas bonnes.

Notre agglomération n'échappe pas à cette seconde vague beaucoup plus importante que celle du printemps dernier, et notre département figure en tête du triste palmarès des territoires les plus touchés par la maladie.

J'ai une pensée pour l'ensemble du personnel médical qui se retrouve une nouvelle fois au front devant faire face à des situations aussi nombreuses que compliquées. Bien que les hôpitaux soient au bord de l'implosion, les soignants répondent une nouvelle fois présent et je les en remercie très sincèrement.

Pour eux, pour nous, pour tous ceux auxquels nous sommes attachés, nous devons respecter les gestes barrières qui sont les seuls remparts contre la maladie. Port permanent du masque, distanciation physique, lavage des mains... des petits gestes du quotidien qui pourtant peuvent sauver des vies.

Je pense également à tous les acteurs économiques qui se trouvent une nouvelle fois empêchés dans leurs activités. Si le rebond économique de cet été était encourageant, ce nouveau confinement fait fondre les espoirs d'une reprise rapide et soutenue. Roannais Agglomération poursuit son dispositif d'aides aux entreprises impactées par la crise COVID.

Le mois de novembre sera difficile pour notre territoire, pour ses habitants et ses entreprises mais nous devons collectivement nous mobiliser pour que ce confinement soit le plus court possible. Plus nous respecterons les consignes, plus nous sortirons rapidement de ce marasme.

Ensemble nous vaincrons.

Prenez soin de vous,

Yves NICOLIN

**Président de Roannais Agglomération
Maire de Roanne**

LES SERVICES DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION OUVERTS

BÂTIMENT HELVÉTIQUE

Ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30 (vendredi : 17h)

DÉCHETS

Ouverture des déchèteries du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h et le samedi : 9h-18h.

Maintien de la collecte des déchets ménagers sur les 40 communes de Roannais Agglomération.

Un seul numéro = n° vert 0 800 17 34 50

TRANSPORTS SCOLAIRES

Maintenus

STAR - TRANSPORTS EN COMMUN

Aucune modification pour l'instant.

ÉDUCATION - ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Ouverture les mercredis des centres de loisirs sans hébergement.

RIAPE et RAM : permanences téléphoniques au 04 26 24 92 51 et rendez-vous individuel possible. Fermeture du LAPE.

FABLAB uniquement sur RDV (04 77 23 78 58)



LE ROANNAIS SALUÉ POUR SA POLITIQUE D'INSERTION

En visite à Roanne ce 1^{er} octobre, **Brigitte Klinkert, ministre déléguée à l'Insertion, a successivement visité la Mission locale, un chantier d'insertion et l'association Biocultura.** L'occasion pour Yves Nicolin, qui accompagnait la représentante du Gouvernement, de mettre en avant les actions de Roannais Agglomération dans ce domaine.

LA MISSION LOCALE PARMIS LES MEILLEURES EN FRANCE

La ministre a d'abord rencontré les acteurs et les bénéficiaires de **l'Espace 2M, dont l'Agglo est l'un des principaux financeurs.** Fruit de la fusion entre la Mission locale du Roannais et la Mife*, la structure affiche des résultats très satisfaisants la classant **parmi les meilleures sur le territoire national.** Elle a présenté ses projets autour de l'insertion professionnelle et sociale (formations, emploi, alternance) avant de vanter la future création d'une entreprise d'insertion autour de la production de farine.

DES CHANTIERS POUR FAVORISER LE RETOUR AU TRAVAIL

Brigitte Klinkert s'est ensuite rendue sur un chantier d'aménagement au parc de Varennes. **L'atelier, porté par Roannaise de l'Eau et la Ville de Roanne depuis 2016, intègre des heures d'insertion pour favoriser le retour à l'activité professionnelle** des personnes éloignées de l'emploi. Pour la ministre, « faire ici appel à des travailleurs en contrat d'insertion est une réussite ! ». Douze personnes sont ainsi employées au sein des équipes d'entretien des espaces naturels de la commune de Roanne. Sur les bords de Loire, en trois ans, **près de 6500 heures ont été réalisées sur le chantier grâce à ces contrats facilités par l'Agglo.**

QUAND INSERTION RIME AVEC TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ultime visite de la ministre la menait du côté de Biocultura, qui contribue à l'insertion sociale et professionnelle par le maraîchage biologique. **En collaboration avec l'association, l'Agglo a lancé son projet novateur de Parc agroculinaire à Notre-Dame-de-Boisset.** D'ici 2025, jusqu'à 400 tonnes par an de légumes bio, destinés à la restauration collective roannaise, pourront y être potentiellement produits.

* Maison de l'information sur la formation et l'emploi



Une belle reconnaissance pour notre territoire et l'action de l'Agglo

Yves Nicolin



LES ATELIERS SENIORS EN VIDÉO

Le contexte sanitaire et les mesures prises par la préfecture de la Loire ont hélas contraint Roannais Agglomération à interrompre les ateliers seniors sur l'ensemble des communes. Afin que chacun puisse continuer à pratiquer une activité physique depuis son domicile, **l'Agglo a réalisé des vidéos reprenant les exercices effectués pendant les ateliers.** Les deux premières sont consacrées à l'équilibre et au renforcement musculaire afin de prévenir les chutes.

Un accompagnement à distance est également proposé aux personnes inscrites à cette session. Contact : 04 26 24 92 70.

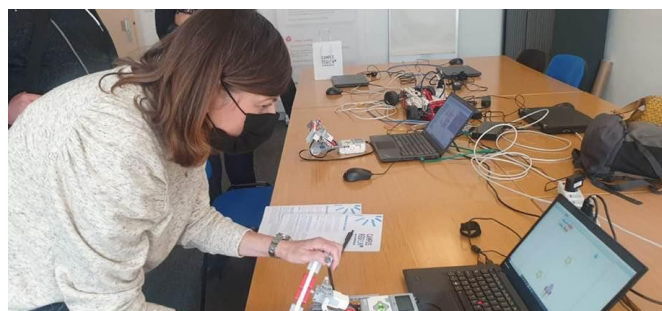


Vidéos disponibles sur la chaîne YouTube de l'Agglo



L'ÉCOLE SIMPLON LABELLISÉE CAMPUS RÉGION NUMÉRIQUE

Trois ans après son installation au Numériparc de l'Agglo, **l'école Simplon, déjà reconnue Grande école du numérique, vient d'obtenir le label Campus Région.** Une distinction remise par Sophie Rotkopf, conseillère régionale. « Une belle reconnaissance et une opportunité de créer un réseau de partenaires qui forment aux métiers de demain », se félicite Philippe Perron, vice-président au développement économique. Avec en toile de fond la création prochaine par la Région d'un campus du numérique à Charbonnières-les-Bains (69), auquel sera rattachée l'école Simplon. **Cette dernière forme des personnes éloignées de l'emploi aux métiers du numérique et en particulier à celui de développeur web.** Et cela semble porter ses fruits ! 94 % des élèves de la première promotion et 72 % de la seconde ont trouvé un emploi à la sortie. La troisième promotion compte 18 apprenants.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS COVID-19 SUR AGGLOROANNE.FR

ROANNAIS-FOREZ LABELLISÉ

VIGNOBLES & DÉCOUVERTE



Après le dépôt de sa candidature fin 2019 auprès d'Atout France, **Roannais-Forez a obtenu le label Vignobles & Découvertes** pour une durée de trois ans. Créé en 2009 pour promouvoir les territoires viticoles, ce label national est attribué à une **destination à vocation touristique et viticole**. Elle doit proposer une offre de produits touristiques multiples et complémentaires tout en permettant au client de faciliter l'organisation de son séjour et de s'orienter vers des prestations qualifiées. **Pour l'Agglo, les communes concernées sont celles portant l'appellation AOC Côte roannaise***. Actuellement, douze viticulteurs, six hébergeurs, dix restaurateurs et cinq sites patrimoniaux — dont les quatre villages de caractère — sont engagés dans le label. Chaque prestataire a signé une charte avec un certain nombre d'éléments qualifiés à respecter. Ils se verront aussi attribuer **une plaque officielle à apposer dans leurs établissements**. Un plan d'actions sera déployé à l'échelle de la destination Roannais-Forez, avec notamment un **projet de route des vins**.

* Ambierle, Changy, La Pacaudière, Le Crozet, Lentigny, Renaison, Saint-Alban-les-Eaux, Saint-André-d'Apchon, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Jean-Saint-Maurice-sur-Loire, Villemontais et Villerest.

LE POINT SUR VOS ÉVÈNEMENTS

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le calendrier des événements est en perpétuel mouvement. Restez informés en direct sur aggloroanne.fr.

GAGNEZ DU TEMPS !

aggloroanne.fr

TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE :

MODE D'ACCUEIL, TRANSPORTS EN COMMUN, DÉCHETS MÉNAGERS...

icitoyen

Toute mon agglo en 1 clic ! 

PREMIER PANNEAU POUR LA FUTURE CENTRALE SOLAIRE

Ce 29 octobre, Yves Nicolin et le conseil communautaire ont posé le premier panneau de la future centrale solaire au sol de Montretout, à Roanne. Un geste symbolique effectué en présence des représentants de l'entreprise Engie Ineo, en charge du chantier.

Lancé ce printemps, **le projet est porté majoritairement par Roannais Agglomération. Un portage public rare en France** marquant la volonté d'engager notre territoire dans une véritable transition énergétique. Grâce à cette centrale solaire, mais aussi au méthaniseur et aux parcs éoliens des Noës et d'Urbise, **20 % de notre consommation énergétique sera couverte par des énergies renouvelables locales d'ici 2023**. Les 16 500 panneaux solaires devraient être posés en six semaines, à raison de 500 par jour. À partir de janvier 2021, ils produiront **six gigawattheures par an d'électricité verte et locale** – soit **l'équivalent de la consommation de 2700 habitants** – qui sera revendue à un opérateur privé. Les Roannais pourront souscrire au printemps **un contrat auprès du fournisseur local Planète Oui**.



EN BREF

L'AGGLO SUR YOUTUBE

Roannais Agglomération possède désormais sa propre chaîne YouTube : conseils communautaires en direct ou en replay, reportages thématiques, événements, sport, culture... Retrouvez sur vos smartphones, PC, tablettes et TV connectées toute l'actu de votre Agglo en vidéo !



TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE SUR AGGLOROANNE.FR



COVID-19... LE POINT SUR LES MESURES EN VIGUEUR

RAPPEL DES PRINCIPALES MESURES ANNONCÉES PAR LA PRÉFECTURE DE LA LOIRE

Le port du masque est obligatoire pour toute personne de 11 ans et plus sur la voie publique dans les communes de Le Coteau, Mably, Riorges, Roanne et Villerest (hors activités sportives).

Tout rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique est interdit.

L'accueil du public est interdit dans les restaurants, bars, bars à chicha, cafés, salons de thé et établissements assimilés.

La vente d'alcool à emporter, la consommation d'alcool sur les voies et espaces publics sont interdits de 20h à 8h.

Les fêtes privées, soirées étudiantes, buvettes et buffets sont interdits.

Les mariages sont autorisés (6 personnes maximum).

Les cérémonies funéraires sont limitées à 30 personnes.

Maintien des marchés alimentaires dans toutes les communes.

Des amendes pour non-respect de ces mesures seront appliquées.

SE FAIRE DÉPISTER

Les tests virologiques (RT-PCR) sont réalisables sans ordonnance et pris en charge intégralement par l'Assurance Maladie.

- **Laboratoire GBLM Roanne** : sans rdv, avenue du Grand Marais (ex-école du Fuyant) de 8h30 à 14h, le samedi de 8h30 à 12h.
- **MSP Ambierle** : sur rdv, avec ordonnance - 06 21 32 65 24.
- **Semad Le Coteau** : sur rdv, avec ordonnance - 04 77 68 84 44.
- **École du Fuyant** : 6 ter avenue du Grand Marais à Roanne (du lundi au dimanche de 8h30 à 14h, sur rdv au 04 77 23 73 15).
- **Centre Hospitalier de Roanne** : 28 rue de Charlieu à Roanne (du lundi au vendredi de 8h à 17h40, sur rdv au 04 77 44 31 77).
Pièce dédiée ; après obtention téléphonique d'un rendez-vous, se présenter au bureau des admissions de l'Hôpital pour obtenir un bon de circulation, puis se présenter à l'accueil des Urgences.



LISTE DES ÉTABLISSEMENTS FERMÉS AU PUBLIC JUSQU'À NOUVEL ORDRE

- le Conservatoire
- la Cure
- les Médiathèques de Roannais Agglomération (mode drive proposé)
- le Point Lecture du Mayollet
- l'Espace public numérique
- l'Espace culturel communautaire de Saint-André-d'Apchon (GAMEC)
- le Nauticum
- la Patinoire
- le Boulodrome, Pétanquodrome
- l'ensemble des équipements sportifs
- les Grands Murgins
- la Gravière aux Oiseaux

OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

LE SAMEDI DE 9H À 18H

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS



**PORT DU MASQUE
OBLIGATOIRE**



**RESPECT DES
DISTANCES DE SÉCURITÉ**



**APPLIQUER LES GESTES
BARRIÈRES**

L'ACTU EN BREF ROANNAIS AGGLOMERATION

Ce magazine a été intégralement réalisé par le service Communication mutualisé de la Ville de Roanne et Roannais Agglomération.

Directrice de la publication : Jade Petit

Directeur de la rédaction : Emmanuel Demont

Rédaction : Céline Chaudagne, Karine Montagnier, Yannick Vernay, Catherine Zappa

Rédacteur en chef : Pascal Simonnot

Photos (sauf mention contraire) : Frédéric Rizzi

Maquette : Sylvain Bonnefoy

Impression : Imprimerie des Arts Graphiques (42)

Distribution : Adrexo, La Poste

Dépôt légal : 4^e trimestre

Tirage : 57 000 exemplaires - Imprimé sur papier PEFC